Le Bec de l'Orient par le Pas de la Clé

Comme son nom l'indique, ce sommet du Vercors est la pointe orientale de ce massif. Elle domine la vallée grenobloise à droite et celle des noyers à gauche.



Durée : **▲** Difficulté : Difficile 2h55 **Distance**: & Retour point de départ : Oui 5.59km **Dénivelé positif**: 473m 🕰 Activité : A pied **Dénivelé négatif :** 488m

Régions : Alpes, Vercors, Dauphiné

m Commune: Montaud (38210)

Description

Point bas :

Point haut :

Atteindre par la route dite de Montaud le virage du Ravin de Chaud où l'on stationnera sur le semblant de parking. La piste de départ fait face au

1558m

1192m

(D/A) L'emprunter et, par quelques virages, atteindre un pré où un panneau indique le Pas de la Clé.

- (1) Poursuivre la montée, rapidement la piste devient sentier pour atteindre la Source de la Clé.
- (2) Obliquer alors sur la gauche puis, après un passage aérien nécessitant la prudence, atteindre le Pas de la Clé par une sèche montée.
- (3) Rejoindre alors le GR®9 et prendre à droite la crête qui mène par les lieux-dits Sous Brochier et Pas Brochier au Bec de l'Orient
- (4) Reprendre le même itinéraire pour le retour et rejoindre ainsi le parking (**D/A**).

Points de passages

D/A Parking virage Ravin du Chaud N 45.242089° / E 5.560683° - alt. 1207m - km 0

1 Pré de la Clé N 45.242709° / E 5.562088° - alt. 1225m - km 0.13

🌓 2 Source de la Clé N 45.24007° / E 5.565997° - alt. 1355m - km 0.64

🌓 3 Pas de la Clé N 45.23847° / E 5.565825° - alt. 1499m - km 1

4 Bec de l Orient - Stèle de l'avion N 45.23542° / E 5.545023° - alt. 1531m - km 2.76

D/A Parking virage Ravin du Chaud N 45.241797° / E 5.560019° - alt. 1192m - km 5.58

Informations pratiques

Pas d'eau sur cet itinéraire.

Cet itinéraire, bien que court, est dangereux.

Il est d'ailleurs interdit en hiver et par temps de pluie par un arrêté municipal; ceci est stipulé par une plaque rouge sur les différents panneaux rencontrés.

Le danger c'est le vide qu'il y a à l'aplomb du sentier sur la partie précédant le Pas de la Clé.

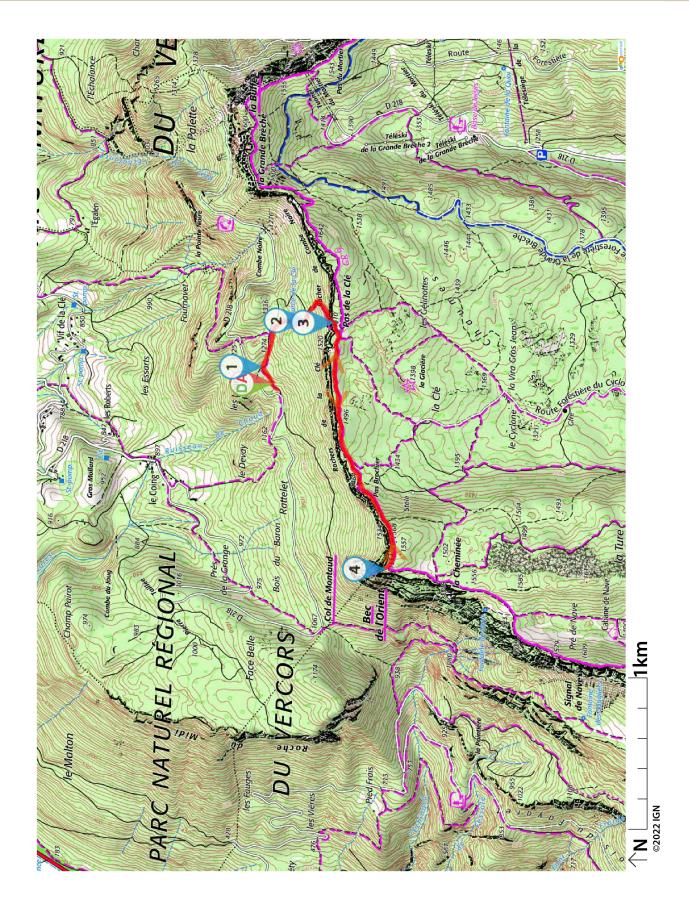
NB: La trace de la randonnée a été relevée au GPS, elle diverge légèrement du tracé sur la carte IGN, mais cela est due aux modifications du tracé du chemin depuis la dernière édition de la carte (notamment entre les (2) et (3)).

A proximité

Autrans et le plateau du Vercors.

Au Pas de la Clé a été taillé dans la roche un cheminement assez vertical permettant de faire descendre les grands arbres de la forêt et ensuite de les acheminer via l'Isère et Le Rhône vers les ports pour la construction des navires au XVIIème siècle. Donnez-nous votre avis sur: https://www.visorando.com/randonnee-le-bec-de-l-orient-par-le-pas-de-la-cle/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN **MILIEU VIVANT**

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.